

CONSEIL D'ÉCOLE DU 06/11/2018 - ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CLOS D'EN HAUT

Présents : Enseignants : Mr Chevrier, Directeur, Mmes Bernard, Bezard, Demay, Dupuis, Grondin, Hamel, Lenormand, Lopes, Lourgui, Martin, Pinto, Ruault, Schmidt, Vandercolden, Voisin, Weber, MM. Cotta, Delaunay, Giraud, Madeira, Merlant. Excusée : Mme Chekly

RASED : Mme Hemmerlé, **adjoint au maire** et représentant mairie : Mr Lakéhal ;

Parents d'élèves : Mmes Caffin, Diallo, Dussud, Isere, Laborde, Martin, Rivoal (FCPE), Ribet Retel, Ribeiro, Costa Amaral, Mathevet, Magnana, Hingue, Jouvie, Seelig, Hiller, Schneider, Mr Le Bourhis (PEEP).

Excusées : Mmes Grootaert, Lhérondel, Lai, Lopes, Beaudoin, Pereira, Vizcaino (FCPE)

Excusés : M Collet, IEN – Mme Mautret, DDEN

1- Présentation du nouveau Conseil d'école et résultats des élections

891 inscrits pour 413 votants. La quasi-totalité des votes a été effectuée par correspondance (seulement 10 bulletins dans l'urne). 27 bulletins blancs ou nuls, 386 suffrages exprimés (FCPE 248, PEEP 138). 21 sièges pourvus (13 FCPE, 8 PEEP).

2- Règlement de l'école : validation
Règlement validé.

3- Coopérative scolaire : bilan kermesse, compte au 1er septembre 2018
La kermesse a rapporté près de 5 000 euros, un peu moins que l'an passé. Ce qui permet de financer un demi-bus classe.
Les dons à la coopérative des parents sont en hausse et représente 16 euros par enfant (contre 15 euros l'année passée).
En complément des coopératives de classes et de l'aide pour les transports (270€), un budget de 150 euros par niveau est mis en place pour l'achat de livres de littérature (750€).

4- Effectifs de l'école au 6 novembre
A ce jour, il y a 545 élèves répartis de la façon suivante par classe : 23 CP/27 CE1/26 CE2/30 CM1/25 CM2.
Aux vacances de la Toussaint il y a eu 2 déménagements, mais 4 nouveaux élèves sont arrivés à la rentrée pour une moyenne de 26 élèves par classe. M. Chevrier indique que courant décembre, il aura une vision sur l'effectif de l'année prochaine (nombre de CP). M Lakéhal précise que les projections démographiques récemment effectuées par un cabinet de conseils indiquent qu'il y aurait - ces prochaines années - moins d'élèves. Une maman d'élève PEEP interroge : est-ce que ces projections prennent en compte la construction de futurs logements ?
Réponse de l' élu : « non. Mais, une construction de 50 logements verra le jour dans quelques mois à la place du gymnase Foch et rien n'est encore fixé concernant le terrain de la cuisine centrale. Si des logements seront construits à cet endroit, cela se fera dans plusieurs années. Mais, rien n'est actuellement décidé. »

5- Projet d'école
4ème année du projet d'école 2016/2020 : on reste dans le domaine artistique qui permet aux élèves d'acquérir une culture artistique commune. C'est la continuité de l'année dernière.

6- Projets des classes et financement
Une somme de 10€/élève est allouée par la ville pour aider à la réalisation de ces projets.
4 classes de CP vont faire une classe d'eau, fin mai sur 5 jours. Au programme : intervenant sur l'école pour projeter un film sur le cycle de l'eau, sortie à Colombes à la cité de l'eau, Jardins de Giverny, pêche à Villette, création d'une maquette sur le cycle de l'eau... 600€ financé par l'OCCE + argent de la coopérative pour le car.
3 CE1 et 1 CE2 : projet musique autour du monde. Les classes ont déjà vu un spectacle au théâtre Simone Signoret. Elles vont aller à la cité de la musique et feront un spectacle au théâtre en fin d'année. 3000€ financés par la coopérative.
2 CE1 et 1 CE2 partiront en classe de découverte du 01 au 05 Avril à Neauphle-le-Vieux. Au programme : équitation et découverte de la ferme. Budget de 17 000€ financés par les parents (175€), la coopérative, des

ventes de sacs, de lunch-box, de calendriers et de gâteaux.

2 Classes de CE2 organiseront une sortie vélo sur 1 journée à la base de loisirs de Cergy pour faire le village des elfes et l'accro spider géant au printemps. Travail tout au long de l'année sur la sécurité routière, l'apprentissage du vélo et des réparations. Financée par la coopérative et les 10€ par enfant donnés par la mairie.

Classes de CM1 de Mme Martin et CM2 de M Delaunay : un projet sur les déplacements à vélo dans l'école puis 2 journées à la base de loisirs de Cergy. Financée par la coopérative et les 10€ par enfants donnés par la mairie.

Classes de CM1 de Mme Pinto et M Madeira : sorties avec nuitées en vélo à la base de loisirs de Cergy sur 3 jours du 15 au 17 Mai. Activités diverses telles que l'escalade, l'accrobranche, le VTT, les courses d'orientation.... Travail tout au long de l'année sur la sécurité routière, l'apprentissage du vélo et des réparations. 9000 € pour les 2 classes financés par la coopérative, les 10€ par enfant donnés par la mairie, la vente de gâteaux et la participation des parents (105€)

Classe de CM1 de M Cotta : 4 jours à Londres du 18 au 21 Mars pour voir la classe des correspondants avec laquelle ils échangent depuis le début de l'année. Sur place, il y aura des visites de musées prévues. 8/9000 € financés par le rectorat (100 € par enfants), la coopérative scolaire et la participation des parents.

Les CM2 de Mme Ruault et Mme Schmidt : Classe d'eau du 13 au 20 mai. 1 journée à Paris en bateaux mouche et à l'Aquarium de Paris, intervenant en classe sur la production de l'eau, visite et pêche à la maison de la pêche à Boulogne, musée de la batellerie à Conflans et rencontres avec des bateliers, croisière sur la Seine avec passage d'une écluse, visite de la SEFO... Financée par la coopérative et les 10€ par enfant donnés par la mairie.

7- Les demandes d'AVS

Les demandes se font à l'initiative des familles qui doivent préparer un dossier administratif et médical auprès de la MDPH qui évalue les besoins de l'élève et prendra ensuite une décision d'aménagement pour l'enfant (matériels adaptés ou accompagnement humain), de prise en charge de taxi ou d'attribution d'une AVS (entre 5h et 20h par semaine). Cette décision est valable deux ans. Le dossier est réévaluer tous les deux ans. Cette démarche pour obtenir une AVS est très longue (minium six mois d'attente avant l'étude du dossier). Actuellement sur l'école, 13 élèves bénéficient d'une AVS et 5 dossiers sont en attente.

8- RASED : perspectives pour l'année

Le RASED est un réseau d'aide pour les enfants en difficulté. Il se compose d'un personnel spécialisé : 1 psychologue scolaire, 1 Maître G (rééducateur qui s'occupe plus des problèmes comportementaux que d'apprentissage) et 1 Maître E (qui travaille plus sur les difficultés scolaires). Sur Conflans il ne reste que 2 psychologues scolaires et 2 Maîtres E. Il n'y a plus de Maître G alors que 2 postes sont à pourvoir, ainsi que 1 poste E. Le réseau est en très grande difficulté et son avenir est plus qu'incertain...

Sur le Clos il y a une psychologue scolaire, Mme Gavériaux et un Maître E, Mme Hemmerlé qui vient le mardi et le jeudi après midi. Elle travaille avec les CP dans leur classe, principalement sur la lecture et la production d'écrit, et à partir de janvier elle les prendra en petits groupes. 8 CE1 sont aidés par Mme Hemmerlé en français, 3 CE2 et 1 CM1 en maths.

9- Gratuité des garderies du matin et du soir pendant 10 minutes

D'après M Lakéhal, la gratuité de 10mn de la garderie du matin sur la maternelle du Long Chemin s'applique aussi sur l'école du Clos d'en Haut. Cela permet aux parents ayant un enfant dans chaque école de pouvoir choisir dans quel sens ils veulent déposer leurs enfants. Pour des raisons d'organisation et de coût budgétaire, ce n'est pas possible d'appliquer cette gratuité le soir. Une idée a été soumise par un parent d'élève : est-ce que l'école maternelle Long Chemin ne peut pas décaler ses horaires de sortie l'après-midi ? Cela permettrait aux parents de pouvoir récupérer leurs enfants en primaire et en maternelle sans avoir à payer la garderie uniquement pour dix minutes.

10- Travaux réalisés pendant l'été ou reportés

La rénovation de l'école commencée il y a deux ans continue. 4 classes ont été entièrement refaites cet été, ainsi que la cage d'escalier à côté du bureau de M Chevrier, pour un montant total de 25 000 euros. Le bâtiment principal est donc entièrement repeint. 3 classes ont aussi été rééquipées. Les casquettes du préau

ont également été refaites. Les issues « d'évasion » (bases des grilles entourant la cour de récréation) des enfants ont été bouchées. 3 tableaux numériques ont été installés, ce qui porte à 7 le nombre de tableaux numériques pour 21 classes.

L'année prochaine 2 tableaux numériques doivent être installés.

M.Chevrier réitère sa demande de préau fermé. Demande qui date de plusieurs années. L'école serait la seule à ne pas disposer d'un préau fermé permettant aux élèves de se mettre à l'abri lors de journées froides et/ou pluvieuses. M Lakéhal indique que ce n'est pas prévu pour 2019. Vient ensuite la question de l'ascenseur. L'école ne dispose pas d'ascenseur alors que c'est une école à étages et qu'aucune salle de classe n'est au rez-de-chaussée. Il y a une enfant de CM2 qui doit être le plus souvent possible assise. Elle dispose d'un fauteuil roulant. A cause de l'absence d'équipements, cette enfant laisse son fauteuil roulant en bas des escaliers et monte les escaliers pour se rendre dans sa classe. Et ce, deux à trois fois par jour. Pour ne pas trop se fatiguer, elle ne descend pas pour les temps de récréations et ainsi est privée de récréations avec ses camarades. L'élue répond que l'installation d'un ascenseur n'est pas prévue sur l'école et ne sera probablement jamais installé à cause du coût très élevé.

Une alarme silencieuse pour les PPMS sera installée dans chaque classe l'année prochaine.

11- Piscine : nouvelle organisation

Depuis cette année, les Grandes Sections et les CP ne vont plus à la piscine. C'est le cadre réglementaire qui n'était pas appliqué à Conflans. La société qui gère la piscine, ainsi que GPS&O, a demandé à la municipalité d'appliquer les directives de l'Education Nationale.

Les compétences attendues pour les CE1, CE 2, CM 1 et CM 2 est le 1er degré du savoir nager avant l'entrée au collège.

12- cantine : repas, qualité, fontaine...

La fontaine à eau fonctionne à nouveau.

Avant les vacances il y a eu un midi où un ingrédient n'a pas été servi, sur un repas à 4 composantes, c'est beaucoup !

Les représentants des parents d'élèves ont demandé pourquoi à la mairie, mais ils n'ont pas eu de réponse. M Lakéhal informe qu'il y aura une réunion fin novembre entre la société de restauration et les représentants des parents d'élèves, et que des réponses seront sûrement apportées. Néanmoins les parents sont inquiets sur le mauvais démarrage de l'année scolaire avec ce prestataire.

13- PAI : panier repas.

Depuis cette année, tous les enfants ayant une allergie alimentaire, et un PAI mis en place avec l'Education nationale, doivent automatiquement apporter un panier repas. C'est une décision qui concerne tous les élèves. Auparavant, les parents d'enfants allergiques consultaient le menu de la cantine en amont où sont indiqués les allergènes de chaque plat. Lorsqu'un gâteau contenant un ingrédient à risque était au menu, le parent remplaçait uniquement cet aliment. Pour le reste, l'enfant bénéficiait de la cantine scolaire et mangeait comme ses camarades. Aujourd'hui, les parents doivent fournir obligatoirement l'ensemble du repas de leur enfant. Ce qui est une grosse contrainte. M.Chevrier confesse que certains parents préalablement informés de ce changement, ont décidés de ne pas déclarer l'allergie de leur enfant. Ils continuent de regarder le menu de la cantine en ligne. Pour les autres, cette contrainte d'apporter le repas de son enfant tous les jours est accentuée par l'excès de rigueur de la mairie qui impose aux parents un relevé de température des plats apportés le matin. Les plats apportés par les parents doivent être entre 3 et 6 degrés. Une maman d'élève FCPE précise que le matin-même les agents de la mairie ont failli refuser le plat apporté car il était à une température de 6.3 degrés. Un excès de zèle d'après elle, d'autant plus que les parents sont les seuls et uniques responsables de la nourriture apportée dans le cadre des paniers repas. Plus de souplesse est demandée. M Lakéhal se renseigne auprès du responsable du périscolaire et promet de revenir vers cette mère d'élève et les fédérations de parents avec une réponse.

14- Sécurité autour de l'école et présence ASVP

L'agent ASVP n'a pas souvent été là depuis la rentrée de septembre, sauf lundi et mardi dernier, avant le conseil d'école, doit on y voir une cause à effet ?

Gros problème aussi des parents qui continuent de stationner sur les trottoirs ou dans les virages qui

apportent du danger ! Un parent propose de mettre des potelets, ce qui sécuriserait les abords de l'école. M Lakéhal va faire remonter cette proposition.

La rencontre prévue entre les techniciens de la mairie et les représentants de parents d'élèves ainsi que le personnel enseignant pour discuter de la possibilité de créer un accès au niveau de la plaine de jeux n'a jamais eu lieu alors qu'elle avait été demandée au conseil d'école du mois de juin 2018...

15- Nouveau système d'inscription ou d'annulation aux activités périscolaires

La nouvelle feuille de pointage de la mairie n'est pas très claire pour les enseignants (4 colonnes, et beaucoup de perte de temps, notamment à l'étude où les enseignants passent environ 10 min à recompter les enfants afin de trouver le bon compte). Un système a néanmoins été trouvé avec le préscolaire depuis la reprise, ce qui facilite un peu les choses.

Problème aussi pour les parents qui ont un travail à emploi du temps variable. Ils doivent parfois annuler hors délai prévu et ça coûte de l'argent....

M Chevrier fait aussi remarquer le fait que l'école doit prévenir 10 jours avant une sortie scolaire pour l'annulation de la cantine. Souvent en fin d'année, les sorties sont prévues en fonction de la météo et encore une fois, ce délai est très contraignant.

16- Etudes surveillées

L'étude surveillée est uniquement faite par des enseignants qui se relaient toute la semaine. Il y a 1 enseignant pour 16 enfants, et chaque soir il y a à entre 50 et 60 enfants présents à l'étude.

17- Concours de dessin proposé par la PEEP

Il sera renouvelé cette année, la PEEP donnera les renseignements en temps voulu

18- Bilan de l'opération FCPE « fournitures scolaires » et organisation pour 2019 :

Bilan positif au mois de juin 2018 avec un peu plus de kits fournis qu'en 2017.

L'opération sera poursuivie en 2019 en partenariat avec la librairie « Les Petits Papiers » de Conflans.

19- Proposition des dates des prochains conseils d'école

Mardi 19 février 2019 à partir de 18h

Vendredi 14 juin 2019 à partir de 18h

20- Manifestations de l'école pour l'année scolaire

exposition « arts et littérature » : vendredi 11 janvier 2019

Carnaval de l'école : vendredi 19 avril 2019

exposition « arts et littérature » : vendredi 24 mai 2019

Spectacle au théâtre : mardi 11 juin 2019

Kermesse de l'école : vendredi 28 juin 2019